

Jalon 25

Les équipements numériques **sont mutualisés** par la plupart des utilisateurs et utilisatrices (à l'échelle des organisations, des territoires et des habitations partagées)

Pourquoi ce jalon ?

- Selon les études, les appareils du quotidien (terminaux) constituent à ce jour la principale source d'impacts du numérique à l'échelle mondiale à cause de leur intensité matière, énergie et de leur fréquence de renouvellement (de 18 à 24 mois en moyenne pour un téléphone intelligent). À travers leur cycle de vie, c'est en particulier la phase de fabrication qui concentre l'essentiel de ces impacts; entre 30 et 80 % selon l'indicateur observé (épuisement des ressources abiotiques, consommation d'énergie, production de déchets, etc.).
- La mutualisation est un levier intéressant à la fois pour réduire le nombre d'appareils nécessaires, optimiser les infrastructures et réseaux et pour mieux partager la ressource numérique. Elle permet notamment de rendre disponibles des équipements sous-utilisés à un plus grand nombre, et d'améliorer l'accès des individus à des appareils plus coûteux et plus occasionnels, comme les outils de réparation, ou encore les imprimantes 3D. Pour les organisations, la mutualisation permet de diminuer et de répartir les coûts de production et de fonctionnement.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé ?



Gouvernements : gouvernement provincial, municipalités et regroupements territoriaux, établissements publics dédiés au partage (p. ex. bibliothèques)



Personnes et organisations utilisatrices : individus, organisations publiques, privées et non gouvernementales



Société civile : OBNL (p. ex. Fab Labs), regroupements citoyens

Comment pourrait-on s'y rendre?

Voici une sélection de pistes possibles qui doivent être adaptées en fonction du contexte :

➤ Au niveau des organisations :

- **Tenir un registre des appareils numériques** présents dans l'ensemble de l'organisation (pour les plus grandes) et dans le bâtiment (lorsque plusieurs organisations sont présentes) pour favoriser l'optimisation des ressources (scanners, imprimantes, vidéoprojecteurs, etc.);
- **Adopter une politique de mutualisation** en planifiant l'utilisation des outils numériques à différents moments lorsque possible.

➤ Au niveau des territoires, **soutenir et renforcer** :

- **Les initiatives de bibliothèques d'outils** qui proposent d'emprunter ou de louer l'accès à un équipement, plutôt que de l'acheter, telles que La Remise (coopérative) ou Maxloc (pour particuliers et professionnels);
- **Les Fab Labs** qui mettent à disposition des équipements et offrent un lieu de partage des connaissances numériques, tels qu'Agora Lab, Echo-Fab ou encore la Fabrique, qui propose des ateliers de fabrication numérique mettant à la disposition de ses utilisateur-ric-e-s des machines-outils pour les accompagner dans l'élaboration de leurs projets.

➤ Au niveau des habitations :

- **Au sein d'immeubles, de coopératives d'habitation et de copropriétés** :
 - **Agréger** les modems et les boîtiers télé d'immeubles via un seul dispositif centralisé, comme cela est fait déjà dans la plupart des entreprises;
 - **Promouvoir la mutualisation d'appareils numériques dans une pièce commune**, avec par exemple une imprimante, une console de jeux vidéos et un vidéoprojecteur (moins émetteur qu'un écran plat).
- **Promouvoir les plateformes de prêt** entre particuliers.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

- Les lieux de mutualisation gagnent en popularité pour des usages autres que numériques. Leur développement pourrait paver la voie pour davantage de mutualisation dans le numérique. Les initiatives La centrale culinaire ou Le blé d'or offrent par exemple des espaces collaboratifs de création et de partage voué à la cuisine (pour le premier) et des groupes de cuisine collective visant l'acquisition de saines habitudes et la promotion de l'autonomie alimentaire (pour le second). BQAM, Coop Roue-Libre ou encore The Flat mettent à disposition quant à eux des ateliers de réparation de vélo en libre-service. Enfin, on peut penser aux réseaux de bibliothèques municipales et aux jardins communautaires.
- Les entreprises pratiquent déjà en général la mutualisation d'une partie de leur parc informatique comme les serveurs.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

- La culture de la propriété et de l'accès instantané aux biens est encore très présente en Amérique du Nord, et rend le concept de mutualisation parfois difficile à adopter, surtout à l'échelle individuelle.
- Des préoccupations sur la confidentialité des données et les risques d'espionnage rendent certains acteurs encore réticents à la mutualisation de leurs appareils numériques.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

- Il serait intéressant d'avoir un état des lieux actualisé des pratiques de mutualisation déjà en place au Québec. Si le développement de lieux de mutualisation sur les territoires est relativement bien documenté, les pratiques de mutualisation au sein des entreprises et habitations restent largement induites.
- Quel est l'impact des pratiques de mutualisation sur le taux de remplacement et la durée de vie des appareils? Quels sont les appareils les plus pertinents à mutualiser, en termes de balance impact/faisabilité?

Ressources

[Delavault, Protégez-vous \(2016\) Plus de 160 façons d'échanger des biens ou des services](#)

[Le livre blanc de HOP \(Halte à l'obsolescence programmée\) 50 mesures pour une consommation et une production durables](#)

[Le rapport Green IT](#)